

toyens et qui, à l'heure présente, sont d'une frappante actualité :

*In a day of peace, let us advance the arts of peace and the works of peace. Let us develop the resources of our land, call forth its powers, build up its institutions. promote all its great interests, and see whether we also, in our day and generation, may not perform something worthy to be remembered. Let us cultivate a true spirit of union and harmony. . . . Let our conceptions be enlarged to the circle of our duties. Let us extend our ideas over the whole of the vast field in which we are called to act. Let our object be, our country, our whole country and nothing but our country. And by the blessing of God, may that country itself become a vast monument, not of domination and terror, but of wisdom, of peace, and of liberty, upon which the world may gaze with admiration forever. (Texte.)*

M. l'ORATEUR : J'aimerais savoir si la Chambre désire discuter l'adresse en bloc ou paragraphe par paragraphe.

Sir CHARLES TUPPER : Paragraphe par paragraphe.

M. l'ORATEUR : Il s'agit de discuter le premier paragraphe.

Paragraphe 1.

Sir CHARLES TUPPER : M. l'Orateur, je dois d'abord féliciter les honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse que la Chambre vient d'écouter avec une si grande attention. En ce qui concerne l'honorable député de Vancouver (M. McInnes), je dois dire cependant qu'il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de vigueur, mais aussi avec une acrimonie qui me prive du plaisir que j'aurais eu à lui offrir de plus chaleureuses félicitations.

Je ferai remarquer une légère contradiction entre deux passages de son discours. Il commence par se déclarer excessivement flatté de ce que le gouvernement du Canada a rendu à la province de la Colombie Anglaise un honneur mérité en l'invitant à proposer l'adresse en réponse au discours du Trône. Puis il termine par un appel chaleureux et, sans doute, désintéressé, dans lequel il demande au gouvernement d'accorder à la Colombie Anglaise ce que le gouvernement précédent avait fait pour cette province.

Cela m'a fait supposer qu'il considère que l'honneur qui lui a été fait en l'invitant à proposer cette adresse, est plus grand que celui d'avoir donné un portefeuille et un siège dans le cabinet à un représentant de cette province.

Mon intention n'est pas de passer en revue tout le discours de l'honorable député ; je me contenterai de relever le passage où il prétend que le changement survenu dans le sentiment populaire à la Colombie Anglaise a eu pour effet de donner une majorité au gouvernement dans cette province. Or, ce changement est personnifié par l'honorable député lui-même, puisque sans sa présence ici, le gouvernement n'aurait pas la majorité dans la Colombie Anglaise. J'étais sous l'impression qu'il ne doit pas son élection à un changement de dispositions de la part des électeurs, mais bien au fait regrettable que le gouvernement dont j'avais l'honneur d'être le chef avait deux candidats sur les rangs, deux partisans avérés du parti conservateur ; cela a permis à l'honorable député de venir occuper un siège dans cette Chambre, bien qu'il ait été en minorité de 450 voix.

Ainsi, pour ce qui concerne la Colombie Anglaise, le gouvernement ne doit pas sa majorité à un chan-

M. LEMIEUX.

gement survenu dans l'opinion publique de cette province, mais au fait regrettable qu'il y avait sur les rangs deux candidats conservateurs, deux candidats qui se déclaraient ouvertement en faveur du gouvernement d'alors. C'est ce qui fait que l'honorable député occupe aujourd'hui un siège dans la Chambre, bien qu'il ait été en minorité de 450 voix dans sa division électorale.

Quant au discours prononcé par l'honorable député de Gaspé, je dois dire que je l'ai écouté avec un vif plaisir, tout en regrettant de ne pas posséder une connaissance plus intime de la belle langue dans laquelle il a été prononcé.

Cependant, j'ai été quelque peu surpris de l'entendre déclarer que les cultivateurs et les pêcheurs fondaient de grandes espérances sur l'avènement du nouveau gouvernement. J'étais sous l'impression que le gouvernement précédent et le parti libéral-conservateur avaient beaucoup fait depuis dix-huit ans pour les pêcheurs et les cultivateurs du Canada. Je croyais aussi que nulle part au Canada, les efforts du gouvernement conservateur n'avaient eu de résultats plus avantageux que dans la province de Québec.

Je puis me tromper, mais je crois que la ligne de conduite suivie par le gouvernement précédent, jointe aux efforts de l'homme distingué à qui il a confié les intérêts de l'industrie laitière, avait rendu de grands services à la classe agricole, et particulièrement à la province de Québec.

Je ferai aussi remarquer à l'honorable député que le gouvernement conservateur s'est exposé aux critiques de l'opposition d'alors qui lui reprochait de porter atteinte à la dignité qui sied à un gouvernement par le mal qu'il se donnait pour développer les diverses industries qui intéressent à un si haut degré la classe agricole.

Peut-être que la Chambre se rappelle aussi qu'un jour le très honorable sir John-A. Macdonald soumit à la Chambre un traité : le traité de Washington de 1871, et qu'en vertu de ce traité le Canada a obtenu une somme de cinq millions et demi de piastres, dont un million est allé à Terre-Neuve. Ce traité, préparé par le très honorable sir John-A. Macdonald, en sa qualité de haut-commissaire de Sa Majesté à Washington, fut en butte à une vive opposition de la part du parti libéral dans cette Chambre.

Les membres du gouvernement actuel qui étaient alors dans l'opposition, combattirent violemment ce traité ; il n'en fut pas moins ratifié et la sentence arbitrale d'Halifax nous accorda une somme de \$4,500,000 représentant la plus value de nos pêcheries sur celles des Américains. On se rappelle aussi que la politique du gouvernement libéral-conservateur a été de considérer cet argent comme appartenant aux pêcheurs et l'intérêt de cette somme qui, récemment, s'est élevé de \$150,000 à \$160,000 par année, a été distribué tous les ans, à ces mêmes pêcheurs, comme preuve du profond intérêt que le gouvernement et le parti conservateur portaient à cette classe importante et intéressante de notre population.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, pour le moment ; mais tout en offrant mes félicitations personnelles à mon honorable ami qui est arrivé à la haute position de premier ministre de la Couronne, je ne puis m'empêcher d'exprimer le vif regret que j'éprouve à la vue des moyens qui ont été mis en œuvre pour atteindre ce but. Je dis "vif regret" parce que personne n'aurait été plus fier et